



## Valant saisie d un véhicule

Par **Asen1973**, le **14/09/2018** à **15:26**

Bonjour ,

Nous avons acheté un véhicule le 15 octobre 2018, chez un garagiste

Le 3 novembre 2018, nous avons fait notre demande de carte grise en ligne , après plusieurs mois d'attente et de papiers à scanner et à encore scanner ;( . Il manquait des papiers au mois de janvier que le garage nous a remis après plusieurs semaines ...!!! A force d'attendre !! Je suis allé chez un garage agréé , et là il manque encore des papiers !!! Donc retour au garage et mauvaise surprise il a fermé définitivement !!! La préfecture ne peut pas l'immatriculer . Sur le certificat il y a un valant saisie du véhicule par le tribunal de grande instance ;( que peut on faire ?

Merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **14/09/2018** à **15:38**

bonjour,

aviez-vous obtenu un certificat de non-gage lors de l'acquisition de ce véhicule ?

Salutations